UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

NOTE DE SERVICE

RSSI / DPO 2023-001

USAGE DES OUTILS NUMERIQUES A L'UCA

I. CONTEXTE

La crise sanitaire a accéléré l'usage des ressources numériques (logiciels, applications, en nuage (cloud)) afin de garantir la continuité de service en particulier celle de l'enseignement et de la recherche.

Concernant les ressources numériques en nuage, l'État a adopté une stratégie nationale dite « cloud au centre » afin d'accompagner ce développement tout en veillant à conserver une souveraineté numérique garante de résilience et de réactivité.
La direction interministérielle du numérique (DINUM) a, par ailleurs, rappelé que toute donnée manipulée par un agent de l'État est une donnée sensible.
Elle précise que nous sommes dans une « période de transition ». Cette dernière se traduit par l'utilisation d'outils informatiques mis en œuvre, parfois dans l'urgence, en réponse aux impératifs de travail à distance liés au contexte sanitaire.
Cependant, les établissements ne sont pas dispensés du respect des préconisations générales de l'État (secnumcloud[1], certifications, solutions auto hébergées, etc.).
Par ailleurs, à l'échelle nationale une dynamique est lancée pour la fourniture, à court terme, de produits et services sécurisés et certifiés par l'État en réponse à ces besoins.

Avec la COVID, comme de nombreux établissements, l'UCA a également dû développer le travail à domicile et/ou le télétravail et mettre en œuvre des outils numériques.
Au vu de la doctrine de l'État, et de ce que l'établissement peut proposer, il est nécessaire de préciser et de diffuser les bonnes pratiques dans la gestion des données que l'établissement décide de protéger.
L'objectif de cette note est de lister, de manière non exhaustive, quelques bonnes pratiques à adopter lorsque des données sensibles sont manipulées par les agents de l'établissement.

II. DEFINITION des données sensibles

L'objectif est de se focaliser sur les **données sensibles** nécessitant une vigilance particulière dans leur gestion et leur manipulation.

Pour rappel, la DINUM appelle données sensibles, toute donnée manipulée par un agent de l'État.
Notre établissement, soucieux de respecter le cadre réglementaire et les préconisations interministérielles, tout en garantissant sa capacité à remplir ses missions, propose la définition suivante.
Pour l'UCA, les données sensibles correspondent :

- aux données de recherche => toutes données qualifiées par le laboratoire dont la diffusion pourrait nuire à l'activité du laboratoire[2], ainsi que les données des Zones à Régime Restrictif (ZRR) et celles des Unités Protégés (UP).
- aux données à caractère personnel[3] traitées dans le cadre des activités administratives des agents.

---

[1] Référentiel de sécurité en vue de permettre la qualification de prestataires de services d'informatique en nuage (cloud) établi par l'Agence Nationale de la Sécurité des Système d'Information (ANSSI).
[2] Pour les UMR, se référer à la PSSI de vos tutelles pour les modalités de qualification des données.
[3] Données à caractère personnel = toutes données permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique.

UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

III. LES OUTILS

Les **outils à utiliser** pour les données sensibles (selon la définition qui est retenue à l'UCA) sont ceux qui garantissent un niveau de sécurité adapté.
De manière générale, la préconisation est d'utiliser les outils UCA ou des outils tiers souverains ou de confiance (outils nationaux, outils proposés par des partenaires qui garantissent nos besoins de sécurité par rapport aux données sensibles et si possible ayant fait l'objet de certifications).
La robustesse et la confidentialité absolue de vos mots de passe, sur chacun de ces services, sont des éléments fondamentaux.

VISIOCONFERENCE : pour les données sensibles, utilisation des outils RENATER ou des outils préconisés et qualifiés par les autorités de tutelle (CNRS, INRAe, Inserm, etc.) ou nos partenaires.

STOCKAGE ET PARTAGE/TRANSFERT des DONNEES :
Les **SERVEURS UCA** et l'**UCA Drive** sont à utiliser en prenant toutes les précautions nécessaires, notamment :

- UCA Drive n'est pas là pour répliquer l'intégrité des données contenues sur le serveur de son service.
- Il convient d'être très vigilant sur le phishing (hameçonnage) dans la mesure où un compte piraté ouvre la porte, indument, à toutes les données contenues dans le drive.

MESSAGERIE DE L'UCA :
L'outil de messagerie ZIMBRA est hébergé et administré par l'établissement garantissant ainsi une maitrise de nos données.
Il doit être utilisé par l'ensemble des personnels et étudiants de l'UCA via l'utilisation systématique des adresses mails UCA (XXX@uca.fr / @etu.uca.fr / @doctorant.uca.fr).
Il est demandé aux utilisateurs de respecter les consignes suivantes :

- séparation de l'usage de la messagerie institutionnelle et de ses messageries privées ;
- pas de redirection des mails (sauf vers des messageries institutionnelles) ;
- pas d'agrégateurs de boites mail ;

Par ailleurs nous préconisons de privilégier l'utilisation exclusive de ZIMBRA avec un navigateur WEB.

RÉALISATION D'ENQUÊTES EN LIGNE : **Lime Survey** accessible depuis les outils collaboratifs de votre ENT.

TRAVAIL COLLABORATIF / MESSAGERIE INSTANTANÉE / TCHAT : **UCA Drive / Rocket UCA**
Le travail collaboratif mixe en réalité de nombreux type d'outils, ce qui rend difficile d'imaginer tous les scénarios d'usage, ce qui demande une vigilance de tous les utilisateurs.
Par exemple, l'utilisation de TEAMS peut s'avérer problématique si des données sensibles doivent être partagées. En effet, un fichier Excel contenant des données nominatives ou de santé ne doit pas être « poussé » dans une conversation TEAMS.

Dans tous les cas de figure, il convient de respecter la charte à l'usage des ressources informatiques, en particulier l'usage des outils dans le cloud (cf. INTRANET – Thématique « Numérique et SI » : https://intranet.uca.fr/thematiques/numerique-et-si/chartes-numeriques).

Clermont-Ferrand, le 11/04/2023
Le Président,

Par délégation
Le Directeur Général des Services

François PATRIE

Mathias BERNARD

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne